

Sulfites



Allergène

Étiquetage
Obligatoire**Synonymes :**
métabisulfites**Code CEE :**
E 220 à E 228**Utilisation**

Conservateurs employés dans l'industrie agro-alimentaire et pharmaceutique

Ils sont présents dans de nombreux aliments. Peuvent, entre autres, être concernés :

1. Boissons :

- les vins et alcools, et notamment les vins blancs et champagne, la bière, le cidre
- certains jus de fruits (pomme, agrumes, raisin, ananas)
- certains sodas

2. Produits d'origine animale :

- certains produits déshydratés : poissons séchés, lait en poudre
- crustacés surgelés

3. Produits d'origine végétale :

- certains produits déshydratés : fruits séchés, en particulier les abricots et les raisins blancs
- certains produits lyophilisés : purées de pomme de terre en sachet, potages en sachet, champignons lyophilisés, oignons lyophilisés

4. Autres :

- certains yaourts aux fruits ou crèmes glacées
- moutarde, vinaigre

Observations

La consommation de sulfites chez une personne intolérante peut s'avérer responsable de rhino-conjonctivite, d'asthme, d'angio-œdème et/ou d'urticaire